



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
MRC DE LA MITIS

AVIS PUBLIC AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER

AVIS PUBLIC est donné par Robert Lyman, directeur général et Greffier-trésorier de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mardi, 3 septembre 2024 à 19 h30.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire.**
- 2. Vérification de l'avis de convocation.**
- 3. Adoption de l'ordre du jour.**
- 4. Acceptation du refinancement camion incendie.**
- 5. Modification de résolution du PPA-CE**
- 6. Période de questions basées uniquement sur les points à l'ordre du jour.**
- 7. Clôture et levée de l'assemblée**

Donné à Saint-Charles-Garnier ce 30 août 2024

Robert Lyman, Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Robert Lyman directeur général et secrétaire-trésorier adjoint, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le document suivant aux endroits publics déterminés par la municipalité le jeudi, 30 août 2024.

En foi de quoi, je signe à Saint-Charles-Garnier ce 18 août 2024

Robert Lyman, directeur général, greffier-trésorier